

VALEURS

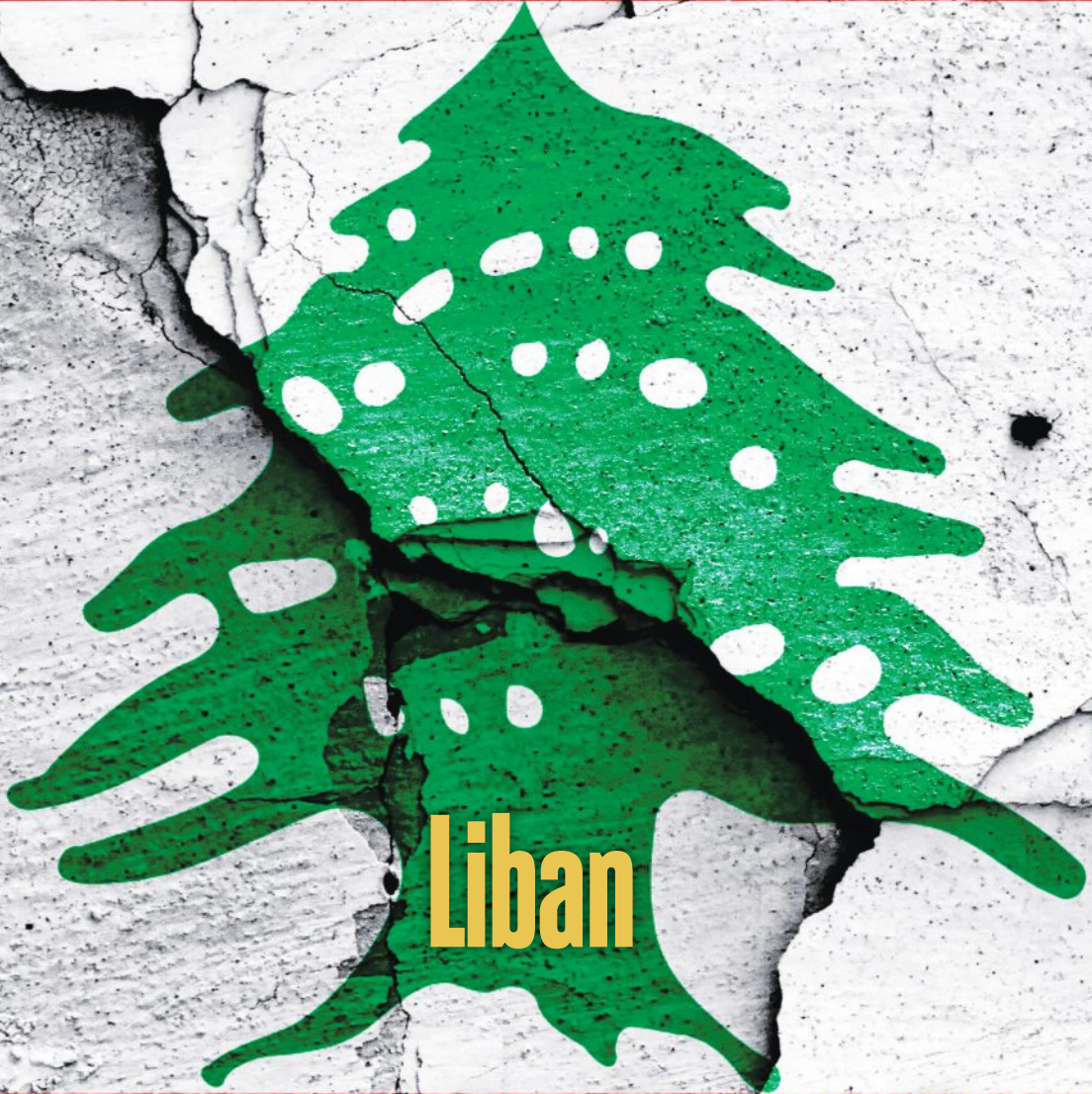
CINÉMA
LE LÂCHAGE
DE SAMUEL PATY

REPORTAGE
SUR LE FRONT
UKRAINIEN

DROITE
LA CENDRE
ET LE FEU

ACTUELLES

N° 4669 DU 20-AU 26 MARS 2026 - 6,90 €
valeursactuelles.com



Liban

Le grand abandon

Les raisons d'une impossible paix
Au Sud-Liban, le calvaire des chrétiens

DOM 8€ - BEL 8€ - CH10,80CHF - CAN 12,95CAD - DE18,4€ - ESP16,90€
ITA/PRT 7,90€ - LUX 8€ - MAR 7,90MAD - NCL 15,60RPF - TUN 9TND

L 15667 - 4669 - F - 6,90 €



Carbios face au supplice chinois

Né d'une enzyme révolutionnaire et adoubé par l'Élysée, Carbios incarnait le renouveau industriel français. Dix ans de recherche, des partenariats avec L'Oréal et Michelin, des dizaines de millions de subventions publiques — et au bout du chemin, un accord avec un géant chinois qui pourrait sonner le glas de ce fleuron clermontois.

Par Marie de Greef-Madelin

L'histoire commence, comme souvent dans les grandes aventures entrepreneuriales, par une rencontre. Celle d'un financier, Philippe Pouletty, cofondateur de Truffle Capital, et d'un dirigeant du groupe agroalimentaire Roquette, Jean-Claude Lumaret. Le second propose au premier de réfléchir à une technologie révolutionnaire: celle d'un procédé de recyclage parfait et infini du plastique PET grâce à des enzymes naturelles. Le financier est séduit et apporte 5 millions d'euros. La machine est en marche.

Carbios est créé en 2011. Jean-Claude Lumaret s'associe au chercheur Alain Marty, de l'INSA Toulouse, qui met au point la fameuse enzyme — créée par

bio-informatique à partir de micro-organismes naturels. L'innovation est telle qu'elle fait l'objet d'une publication dans la revue *Nature*, consécration scientifique mondiale. Deux ans plus tard, l'entreprise entre en Bourse (80 % de capital flottant) et lève 14 millions d'euros. Pendant une décennie, la société développe son démonstrateur sur le site de Cataroux, à Clermont-Ferrand. L'entreprise signe des partenariats avec L'Oréal, PepsiCo, Michelin, séduits par la perspective du recyclage de leurs bouteilles ou de leurs pneus usagés.

Le problème, dans les start-up, c'est rarement la technologie mais le passage à l'échelon industriel. Pour Carbios, l'étape est cruciale. Un site est

repéré à Longlaville (Meurthe-et-Moselle). « *L'investissement était estimé entre 130 et 150 millions d'euros et on avait sécurisé le financement avec des subventions de l'Ademe et de la région Grand-Est, en plus d'avoir levé 120 millions sur les marchés. Le projet était solide* », nous confie Jean-Claude Lumaret. L'État est en soutien. Carbios figure parmi les 150 projets emblématiques retenus dans le cadre de Choose France. Emmanuel Macron va jusqu'à citer Carbios comme « *pépite industrielle* » française, « *futur leader mondial du recyclage bioenzymatique* ».

En 2021, Jean-Claude Lumaret atteint l'âge de la retraite et cède les rênes à Emmanuel Ladent, ex-responsable de la division pneus de tourisme de Michelin. C'est le début des dissensions au sein du conseil d'administration. « *J'étais sidéré par la tournure que prenait l'entreprise* », confie l'ancien dirigeant. « *La bonne gestion, à l'euro près, laissait place à des dépenses insensées — je ne sais combien de coaches —, alors que l'argent était là pour construire une usine, pas pour des fioritures managériales.* » L'entreprise embauche à tour de bras, jusqu'à 190 salariés. Les dépenses s'envolent. Ladent quitte le navire, qui prend l'eau, fin 2024.



➤ Dans son démonstrateur, Carbios a mis au point une enzyme révolutionnaire qui permet de dissoudre les déchets plastiques et de les recycler entièrement.

Début 2025, Philippe Pouletty assure l'intérim à la direction générale. Il lance un premier plan social (une quarantaine de départs), avant d'être mis en minorité par les représentants de L'Oréal et Michelin au conseil d'administration. Pouletty est le troisième président à jeter l'éponge. Vincent Kamel, issu du chimiste Solvay et déjà administrateur, prend la tête de l'entreprise, tandis qu'Isabelle Parize devient présidente du conseil. Le tandem se retrouve rapidement sous les feux des projecteurs.

À l'été 2025, Alain Marty, considéré comme le père de la technologie, est écarté. Les plans sociaux s'enchaînent. Ce qui n'empêche pas les nouveaux dirigeants de s'octroyer de confortables salaires: 810 000 euros annuels bruts pour Vincent Kamel, alors que le groupe affiche une perte nette de 34 millions d'euros en 2025. Le cours de Bourse est divisé par sept. L'association des actionnaires minoritaires, défendue par M^e Elhoueiss et M^e Fontana, engage une procédure pénale. Les dirigeants sont soupçonnés de délits d'initiés — pour avoir notamment vendu des titres avant l'annonce du licenciement d'Alain Marty — et d'abus de biens sociaux. Les huissiers se présentent au domicile et au bureau de Vincent Kamel.

C'est dans ce contexte de grande fragilité que, le 2 décembre 2025, Vincent Kamel annonce un accord avec le chinois Wankai New Materials, quatrième fabricant mondial de PET. Le contrat prévoit la création d'une coentreprise détenue à 70 % par Wankai et 30 % par Carbios, ainsi que la construction d'une usine à Haining (province du Zhejiang) capable de recycler 50 000 tonnes de déchets de PET par an. Le coût de l'usine est estimé à 115 millions d'euros — soit moins de la moitié du projet lorrain, dont le coût s'est envolé. Dans la foulée, Wankai New Materials obtient la possibilité d'entrer au capital de Carbios et obtient un siège au conseil d'administration. Depuis l'été 2025, des délégations de Wankai se sont rendues sur le site du démonstrateur pour comprendre les techniques de recyclage, repérer les dosages, relever les températures et les vitesses des pompes...

«Carbios est l'exemple même d'un fleuron industriel que la France aura subventionné avec des fonds publics avant de le brader aux Chinois.»

« On ne connaît pas précisément l'étendue du deal, mais une chose est sûre: les Chinois, après avoir mis la main sur le procédé industriel, ont obtenu le droit de commercialiser leur production en Europe », poursuit Jean-Claude Lumaret, qui ne se fait guère d'illusions. « C'est la mort annoncée de Carbios tel que je l'ai créé. »

L'association des actionnaires ne mâche pas ses mots: « Carbios est l'exemple même d'un fleuron industriel que la France aura subventionné avant de le brader aux Chinois », s'insurge M^e Elhoueiss. Au total, la société a bénéficié de 42,5 millions d'euros de subventions publiques, auxquels s'ajoute une promesse de 30 millions supplémentaires. L'autre avocat de l'association des actionnaires, M^e Fontana, insiste: « C'est l'illustration de la pépite industrielle qui a reçu des dizaines de millions d'euros de subventions sans que l'État soit capable de flécher son investissement et de privilégier la construction d'une usine, préalable à toute autre décision. » Quant au gouvernement, jamais à une contradiction près, il a inscrit Carbios sur la liste des 150 « cathédrales industrielles » qui bénéficieront, à l'image du chantier de Notre-Dame, de procédures administratives simplifiées. Mais à quoi bon, face à l'ogre chinois? ●